

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :
23 04 2019, CERCLE ANTRANAIS – VAL COUESNON

Début de la réunion : 20h15

Introduction de la soirée et remerciement par F. BLAISE, coprésidente.

Présentation du Conseil de développement (CD) par D. BELLOIR, coprésident.

- Point sur l'historique de création du CD de Couesnon Marches de Bretagne.
- Présentation des missions du CD :
 - Organe consultatif des politiques territoriales
 - Force de propositions d'actions pour le territoire
 - Acteur de l'animation du territoire.

Mission des volontaires siégeant au CUP (Comité Unique de Programmation) : vote des attributions de subvention européennes (LEADER / FEADER) et régionales

Précision de F. BLAISE sur le CUP :

Seul 20% de fonds LEADER pour l'EPCI ont été utilisés et la session d'attribution se termine en 2020. Il est possible pour des porteurs de projets privés type association d'en bénéficier. Il faut contacter le Pays de Fougères pour savoir si le projet est éligible au LEADER.

- Mise au point sur les membres actuels du CD et sur les rythmes de travail d'environ une plénière par mois et des groupes de travail de récurrence variable, selon les projets portés.

Introduction des projets menés en 2018 par D. BELLOIR : Les saisines de Couesnon Marches de Bretagne sur le PCAET et le Projet du Territoire.

Saisine sur le PCAET (Plan Climat, Air, Energie Territorial) par M. LHONORE, membre du CD :

- Présentation des enjeux de la saisine du PCAET.
- L'avis du CD s'est concentré sur deux axes essentiels :
 - Ce que consomme les habitants.
 - Ce qui peut être produit sur le territoire.

Le CD appuie le devoir d'exemplarité des communautés des communes en matière de politiques énergétiques et fait remarquer le travail déjà fait par Couesnon Marches de Bretagne dans ce sens.

- Sur la production d'énergie :
 - Mutualisation des productions d'énergies en local (solaire, éolien, hydraulique...) sur les habitats groupés type hameaux, pour mutualiser les coûts et la production d'une énergie renouvelable et locale. Evocation du site expérimental de la Rafoulais qui possède plusieurs modes de production d'énergie et qui est autonome.
 - Point de JP. POMMEREUL, membre du CD, sur le mode de production d'énergie via la filière bois : Le secteur est très pourvu en bois, car les agriculteurs ont été incité à planter. Mais le bois produit, en lui-même, n'est pas utilisé et valorisé (peu de débouché sur le secteur, peu de bois de qualité suffisante pour les standards, un prix insuffisant pour les producteurs...).
- Il faut créer une véritable filière bois opérationnelle, normée et durable sur le territoire, car il a les ressources nécessaires.
- Sur la consommation des habitants :

- Point sur la récupération des eaux de pluie sur les bâtiments publics et privés pour réduire le stress hydrique, l'eau étant une ressource importante du territoire.
- Poursuite nécessaire du travail de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) géré par Couesnon Marches de Bretagne : Renforce la rénovation énergétique des bâtiments anciens, à destination personnes à faible revenus.

Echange autour de l'avis sur le PCAET :

- Intervention de H. RAULT, maire de Chauvigné et Vice-Président de Couesnon Marches de Bretagne en charge du PCAET :
Le PCAET est obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. Les élus pensent que c'est un atout pour le territoire et sont conscients du travail et de l'investissement du CD sur le sujet. Il est également en accord avec les remarques sur la filière bois.
L'autonomie énergétique du territoire est un objectif que voudraient atteindre les élus il faudra du temps et beaucoup d'investissement pour aboutir à un territoire à énergie positive grâce au partage d'énergies issues de diverses ressources locales propres.

Saisine sur les stratégies du Projet du Territoire par Y. PETAULT, coprésident du CD.

- Suite au diagnostic de territoire le CD a fait le constat d'un territoire à 2 vitesses (différence entre l'est et l'ouest du territoire). La population étant essentielle au développement du territoire, il a décidé à partir de ce constat, d'établir son objectif de mandat autour de : « *Maintien et développement de la population sur tout le territoire* ». C'est cet axe qui a servi d'appui aux réflexions sur le Projet du Territoire.
- Un premier point est fait sur la réflexion du groupe de travail « économie » sur des exemples d'actions pour inciter les familles à vivre et travailler sur le territoire.
 - En développant l'emploi via les entreprises et artisans par l'interconnaissance, la coopération et la mutualisation de moyens et via l'information auprès des populations.
 - En continuant le développement d'une politique de logement attractive et adaptée : information sur les logements vacants, poursuite de l'OPAH et des aides à la rénovation énergétique...
 - En poursuivant les travaux sur les mobilités par l'accentuation des mobilités partagées et solidaires et l'information sur les moyens de transport du territoire
- Un second point est fait autour des 5 axes du Projet du Territoire, définis par Couesnon MB, et sur lesquels le CD a travaillé lors de sa consultation :
 - Un territoire solidaire et de partage.
 - Un territoire coopératif et générateur de dynamique.
 - Un territoire attractif et durable.
 - Un territoire en transition.
 - Un territoire d'entrepreneur

Le CD a choisi de n'en développer que 4, considérant que vu son objectif de mandat (*Maintien et développement de la population sur l'ensemble le territoire*), l'axe « *Un territoire attractif et durable* » était transversal.
- Les propositions faites par le CD pour le Projet du Territoire ont mis l'accent sur :
 - L'accompagnement des acteurs de la vie associative.
 - La sensibilisation de la jeunesse à la citoyenneté.
 - L'aide à la mobilité pour tous via les mobilités solidaires et partagées.
 - Favoriser l'accès aux services de proximité.
 - L'accentuation des politiques environnementales pour obtenir un territoire plus propre et auto suffisant.

La création de bâtiments plus propres, basée sur l'économie et le partage des énergies.
Le développement du numérique et de la collaboration locale dans le développement économique.

Actions de sensibilisation pour une agriculture plus raisonnée et durable.

Echanges autour du Projet du Territoire :

- Intervention de L DUBREIL, Président de Couesnon Marches de Bretagne.
Le Projet du Territoire n'est pas terminé et l'EPCI entre dans la phase 3 « Actions » où tous les acteurs vont être concertés. Cela va permettre de préciser les actions à mettre en œuvre concrètement sur le territoire. La phase « Stratégie » sur laquelle le CD a statué servait essentiellement à choisir les grands axes de développement.
- Intervention de H. RAULT sur l'agriculture en tant que moteur économique du territoire :
L'EPCI a fait des ateliers avec les agriculteurs et les acteurs du monde agricole sur les questions d'économie, d'écologie et d'énergie dans le cadre du PCAET. Ils vont aboutir à des propositions concrètes dans la phase « Actions » du PCAET.
- L. DUBREIL sur l'entrepreneuriat :
Il y a beaucoup d'entreprises sur le territoire dont une grande partie sont agricoles. Mais aujourd'hui beaucoup d'entre-elles ont du mal à recruter. Il y a une raréfaction des personnes disponibles et qualifiées pour les entreprises, en lien avec le vieillissement de la population du territoire.
- Intervention de D RETORE, élu communautaire à Couesnon Marches de Bretagne et élu référent pour le CD :
Les élus ont beaucoup travaillé en atelier sur les axes du Projet du Territoire. La nouvelle phase « Actions » va permettre d'investir plus la société civile et répondre ainsi à la demande du CD de s'investir plus dans cette réflexion sur l'avenir du territoire.

F. BLAISE passe en revue les propositions d'actions du CD pour 2019

Poursuite des saisines Projet du Territoire et PCAET.

En auto saisine : Le « guichet unique », les assises des associations, le travail auprès des services de proximité.

- Pour le « guichet unique » un travail est en cours au niveau d'un groupe de travail pour recenser les secteurs et types d'informations nécessaires au fonctionnement de cet outil.
- Au niveau des services de proximité : Le CD s'est joint à la réflexion de Couesnon MB au niveau du projet social du Pôle Social d'Antrain.
- Au niveau des assises des associations : Un groupe de travail mélangeant CD et agents de Couesnon MB s'est mis en place. L'idée est d'avoir un état des lieux des associations du territoire et de pouvoir comprendre leurs besoins et perspectives pour les aider à renforcer leur position sur le territoire.
Des questionnaires papier et web ont été envoyés à l'ensemble des associations que le CD a pu recenser sur le territoire grâce aux mairies (environ 300 associations). La restitution sera proposée aux associations lors d'un temps de rencontre à l'automne 2019.
Précisions de D. BELLOIR : Ce n'est pas un forum des associations, mais bien un travail pour connaître les associations et ensuite proposer des actions visant à les aider dans leur travail quotidien (comment trouver du matériel, une information, des moyens de communication, etc). Le but est qu'à terme les associations puissent, au-delà même de l'action de Couesnon MB, s'entraider et se coordonner sur le territoire.

Echange autour des actions 2019 :

- Intervention d'HP ROUAULT, agent chargé des opérations rurales et de l'agroécologie : Le service environnement a fait un inventaire du matériel disponible pour les comices et aujourd'hui cette base de données fonctionne bien, avec même des sollicitations d'acteurs extérieurs au territoire. Ce type d'action est essentiel et tient d'une demande des acteurs du territoire. Il rappelle que les agents sont prêts à accueillir le CD quand il le souhaite pour connaître mieux leur manière de fonctionner et aborder les actions en cours au sein des services.
- Intervention B. SERRAND : Le monde associatif doit se prendre en main car l'EPCI ne peut pas le faire pour lui, d'autant que les associations sont un espace d'action, qui doit rester libre et flexible. Il faut créer des synergies entre acteurs, comme c'est le cas avec l'Office des Sports du Coglais, qui est force de proposition et de coordination pour le secteur sportif. Il faut le développer sur d'autres secteurs phares comme le secteur culturel.
Mais le CD a raison sur le manque de lisibilité du monde associatif sur le territoire : Avec la fusion, il s'est agrandi et il y a une perte de repères et de connaissance à laquelle il faut remédier, pour aboutir à ces synergies dans un second temps.

H. RAULT sur le rôle du CD et la question de la proximité aux habitants :

- Les CD et la démocratie participative ont un rôle essentiel à jouer pour faire revivre les communes, car avec le transfert des compétences vers les EPCI, certains leviers d'action ne sont plus aux mains des communes. Les habitants peuvent ici reprendre la main et faire revivre l'échelle locale.

Présentation des budgets 2018 et 2019 par Mathilde Peter, animatrice du CD :

- Le budget 2018 était de 12 668€, mais seul 10 192€ ont été dépensés.
L'excédent de subvention 2018 sera contrebalancé par le non versement des 20% restant de la subvention régionale 2018. Cet excédent est dû à des actions non réalisées et à une évaluation difficile des dépenses pour une première année d'existence.
Le rôle de la Région Bretagne est fortement appuyé, elle pourvoit l'essentiel du budget par ses politiques d'aide au CD. Il est rappelé que la région octroie aux CD 25 000€ par Pays et le Pays de Fougères n'accueillant que 2 CD, c'est une enveloppe de 12 500€ qui est à disposition de Couesnon MB. La communauté des communes doit tout de même abonder au budget à hauteur de 20% minimum pour pouvoir demander cette subvention régionale.
- Pour 2019 le CD a prévu un budget plus important à hauteur de 15 142€, car il propose de mener deux actions qui demanderont des frais de logistique, communication et animations supplémentaires : le Guichet unique et les assises des associations.
- L'essentiel du budget est utilisé pour le financement du poste d'animateur du CD à hauteur de 11h semaine.
- Il est mentionné la participation au Réseau des CD Bretons, dont le CD de Couesnon MB fait partie. Il est une ressource pour les acteurs de la démocratie participative régionale et permet la coordination et l'animation des CD à l'échelle de la région. Il est régulièrement missionné par celle-ci pour des avis sur les politiques régionales comme actuellement la Breizh Cop.

Echange autour du budget du CD et de sa création :

- H. RAULT explique que c'est Couesnon MB qui a eu la volonté de faire son propre CD et de ne pas mutualiser avec Fougères Agglomération à l'échelle du Pays, afin avoir une instance conforme à ses attentes et consacrée à son territoire.

- Intervention de N. TAS, membre du CD : Le CD a aussi pour volonté de se mettre au service du territoire et notamment de son identité. Il veut réellement participer à la création d'un sentiment d'appartenance des citoyens au territoire. C'est pour cela que les membres viennent de tous le territoire et que les réunions sont itinérantes (St Brice, Antrain, Bazouges, St Remy...)

D. BELLOIR fait un point sur les sortants du CD 2018 et les personnes s'étant manifestées pour entrer en 2019 et déjà active au CD :

- Sortant : F. Ferté, P. Hubert, G. Gaillard, J-C. Costard
- Entrant JY. Renault et E. Schulze-Thébaud.

Il propose ensuite de répondre aux éventuelles questions sur le CD et son fonctionnement :

- Une interrogation sur la charge de travail des membres du CD :
D. BELLOIR : La charge travail est très variable et dépend de l'investissement de chacun. En moyenne une réunion par mois et ensuite chacun s'investi selon son souhait sur un projet ou un groupe de travail, en fonction de son temps libre. Il n'y a aucune obligation.
- Interrogations sur les actions 2019 :
Peu d'accentuation sur le PCAET : Va-t-il y avoir plus d'investissement du CD sur ce sujet en 2019 ?
M. PETER : Sur le PCAET, les sollicitations vont redémarrer prochainement. Une réunion aura lieu pour investir le CD dans la nouvelle phase « Actions » et ensuite il participera aux ateliers proposés par Couesnon MB.

N. TAS insiste sur l'importance d'accueillir de nouveaux membres, même pour un temps court (une année,) car la diversité de points de vues permet de mieux représenter les citoyens du territoire et enrichir les actions.

L'AG est conclue par L. DUBREIL :

- Il fait le point sur le fait que souvent les élus ne sont pas toujours bien perçus et que la société civile a le sentiment de ne pas être entendue. Le CD est un outil pour palier à ces sentiments. Il permet de lancer un dialogue dans des conditions sereines. Couesnon MB est attentif aux demandes et actions du CD et salue sa recherche de diversité et d'expansion pour se pérenniser.

L'AG est clôturée à 21h45 par un pot.

En clôture de séance 4 citoyens se sont proposés pour intégrer le CD :

- Vincent DERRIEN
- Mélissa GROSSET
- Mathieu JOUVENCE
- François SALMON

Une invitation leur sera envoyée pour participer à la prochaine réunion du CD en mai, ainsi qu'aux réunions concernant les actions en cours notamment la phase 3 du PCAET.

Fait à Maen Roch
Le 24 04 19